



BAC GÉNÉRAL Enseignement de Spécialité



**Sciences
de la Vie &
de la Terre**



Profil

Les élèves désirant choisir la spécialité SVT en classe de première vont devoir faire preuve :

- **de curiosité** : avoir un goût prononcé pour l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, la compréhension des phénomènes biologiques et géologiques...;

- **d'autonomie** : savoir gérer son temps et son poste de travail en fonction du protocole fourni, solliciter des ressources en fonction du problème à résoudre, manipuler en respectant les règles de sécurité...;

- **de compétences** : être méthodique, rigoureux, organisé, faire preuve d'esprit critique, faire évoluer sa pensée, argumenter et développer des compétences orales...

L'élève sera amené à mobiliser des connaissances en SVT, tout en mobilisant également parfois des acquis de physique-chimie, mathématiques et informatique.



Enseignement

L'enseignement de spécialité SVT propose aux élèves d'approfondir des notions en lien avec les thèmes suivants :

- La Terre, la vie et l'organisation du vivant.
- Enjeux contemporains de la planète.
- Corps humain et santé.

Cet enseignement alterne des activités expérimentales et des séances de cours.

Le programme est le suivant :

- 1) Transmission, variation et expression du patrimoine génétique.
- 2) La dynamique interne de la Terre.
- 3) Ecosystèmes et services environnementaux.
- 4) Variation génétique et santé.
- 5) Le fonctionnement du système immunitaire humain.

Ce programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation... indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.



Poursuite d'étude

L'enseignement de SVT au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur, en particulier dans les domaines suivants :

1) Domaine de la santé et du social (médecine, pharmacie, dentaire, sage-femme, formations paramédicales, BTS ou IUT dans un domaine comportant de la biologie, classe préparatoire BCPST pour devenir vétérinaire ou ingénieur agronome...).

2) Domaine de l'alimentation et de l'environnement (BTS ou IUT dans un domaine comportant de la biologie ou de la géologie, ingénieur dans un domaine comportant de la biologie ou de la géologie...).

3) Domaine du sport (licence STAPS...).

4) Domaine de l'enseignement et de la recherche (licences, masters, doctorats : toutes les spécialités universitaires comportant de la biologie, de la géologie, de l'écologie...).